

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de la nation la plus favorisée appliqué	Taux de droit offert
0810.60.00	Durians	0.0%	En franchise
0810.90	Autres		
0810.90.10	Groseilles à grappes, y compris les cassis, et groseilles à maquereau	0.0%	En franchise
0810.90.90	Autres	0.0%	En franchise
08.11	Fruits, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.		
0811.10	Fraises		
0811.10.10	Pour la transformation [À compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2003]	5,62 ¢/kg mais pas moins de 8,5 %	En franchise
0811.10.90	Autres [À compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2003]	12.5 %	En franchise
0811.20.00	Framboises, mûres de ronce ou de mûrier, mûres framboises et groseilles à grappes ou à maquereau	6.0 %	En franchise
0811.90	Autres		
0811.90.10	Cerises	9,37 ¢/kg mais pas moins de 12,5 %	En franchise
0811.90.20	Pêches	10.5 %	En franchise
0811.90.90	Autres	0.0 %	En franchise